

Saint-Jean d'Angély, le 25 Août 2017

[www.valsdesaintonge.fr](http://www.valsdesaintonge.fr)

Mesdames et Messieurs  
les parents d'élèves des écoles  
des secteurs de Bernay-Saint-Martin, Néré,  
Saint-Jean-d'Angély, Saint-Pierre de  
Juillers et Villeneuve la Comtesse.



**Votre contact :** Responsable transport  
Madame Mercédès LAURENT  
Tél. 05 46 33 65 38

Réf : SP / 2017-131  
Objet : demande de carte de transport scolaire 2017-2018

Madame, Monsieur,

Comme les années passées, Vals de Saintonge Communauté organise le transport scolaire sur les écoles de Bernay Saint-Martin, Néré, Saint-Jean d'Angély, Saint-Pierre de Juillers et Villeneuve la Comtesse.

Vous trouverez ci-jointe la demande de la carte de transport scolaire nécessaire à l'inscription de votre enfant au ramassage scolaire. Ce document est à renseigner et à retourner **avant le 11 septembre 2017 à :**

**Vals de Saintonge Communauté - Direction des Transports - 580 avenue de Jarnac  
Fosseماغne - 17400 SAINT-JEAN D'ANGELY**

Préalablement, conservez le coupon provisoire à détacher du formulaire de la demande de carte de transport scolaire. Il est à présenter au chauffeur jusqu'à la réception de la carte définitive. Celle-ci vous sera adressée par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Prochainement, vous recevrez du Trésor Public un avis de somme à payer de 42 € par enfant inscrit.

Madame Mercédès LAURENT, responsable du service transport se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au : 05 46 33 65 38.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Vice-Président  
en charge de l'Education,

Jacques ROUX



Le Vice-Président  
en charge des Transports,

Frédéric EMARD

